

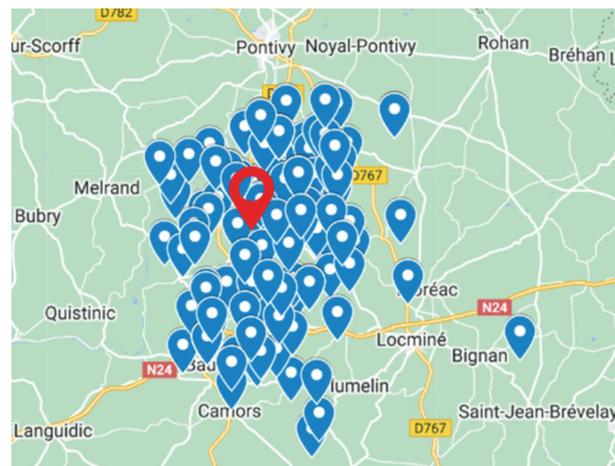


Plus de confort aux salariés grâce au bâtiment-atelier

Témoignage de la **cuma la Venillys** dans le Morbihan, construction d'un bâtiment-atelier en 2014

- 50 adhérents dont 18 avec un chiffre d'affaires supérieur à 5000€
- 3 chauffeurs mécaniciens
- Activités principales : travail du sol, épandage, récolte, pulvérisation
- Chiffre d'Affaires **2020** : 461.500€ - **2021** : 444.158€

Terrain situé au centre des exploitations adhérentes

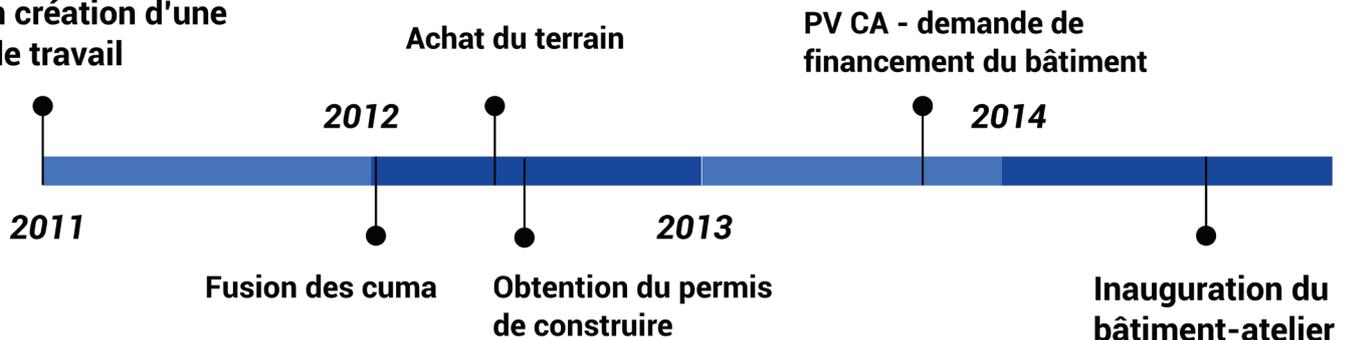


Une réflexion engagée lors de la fusion de cuma

L'idée de construire un bâtiment-atelier a émergé lors de la fusion des cuma Moustoir Remungol et Baud, créant l'actuelle cuma la Venillys. Trois raisons ont poussé à concrétiser le projet : (1) les bâtiments existants étaient de taille insuffisante pour réunir l'ensemble des matériels sur un des sites (2) aucun des bâtiments existants n'avaient un emplacement central par rapport aux adhérents et (3) la création d'un nouveau bâtiment pour la cuma la Venillys était en accord avec l'image d'une fusion plutôt qu'une absorption.

Le projet a été proposé en assemblée générale. Ce sont les deux bureaux qui ont principalement mené le projet à terme.

Réflexion création d'une banque de travail



Accompagnement multiple

Fédération de cuma / Chambre d'Agriculture / MSA

La mise en œuvre du projet

Critère numéro 1, la situation géographique du terrain

Pour trouver le terrain, le président de l'époque s'est rapproché du maire de Pluméliau. Ce dernier en a rapidement proposé un, qui convenait d'un point de vue situation géographique.

Le terrain étant agricole, il a fallu d'une part, attendre la modification du PLU en juin 2012 avant d'obtenir le permis de construire en juillet 2012. D'autre part, il a fallu prévoir la viabilisation du terrain en eau et en électricité ainsi que l'assainissement. Acheté 8 €/m², la valeur d'achat aujourd'hui - 2023 se situe plus aux alentours de 10-12 €/m².

Tous les membres des deux bureaux présents à chacune des étapes

Plusieurs visites ont été réalisées avec la fédération des cuma pour voir les différents types de bâtiments. En parallèle, des réunions accompagnées par la Chambre d'Agriculture Bretagne ont permis de définir les critères du bâtiment et de monter le plan. C'est la salle de réunion, notamment sa taille, qui aura demandé le plus de temps de réflexion.

La MSA est également intervenue sur certains aspects. Une fois le cahier des charges établi, quelques devis ont été demandés et le choix final a été porté sur SBK.

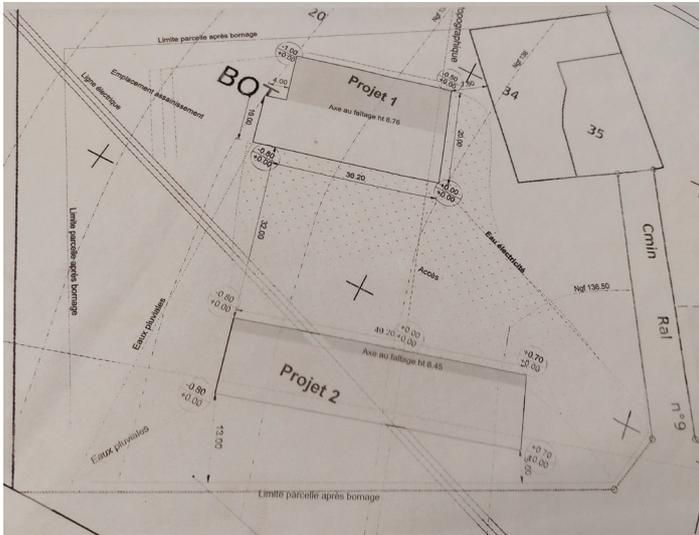
Les adhérents ont participé au projet via la mise en peinture de la salle de réunion et la mise en place de la clôture et certains d'entre eux ont prêté leur matériel pour réaliser certains travaux.

Quelques complications rencontrées

- Déplacement d'une ligne à haute tension
- Gestion d'un problème d'empierrement (mésentente entre le terrassier et le maçon)
- Manque d'accompagnement pour l'aire de lavage : choix pour du lagunage. Peu de références donc difficultés à décider la surface à réaliser.
- Manque d'accompagnement sur le projet photovoltaïque. Il aurait fallu créer une SASU, les démarches administratives et juridiques étaient complexes. Cela a fait perdre du temps et l'intérêt du contrat de rachat d'électricité a baissé. La charpente coûtait aussi plus cher et par manque de motivation collective, le projet a été abandonné. Certains adhérents le regrettent, cela aurait sûrement apporté une plus-value à la cuma.

Le bâtiment-atelier en image

Deux bâtiments ont été construits : un premier bâtiment complètement fermé dédié à l'atelier et aux équipements annexes et un second bâtiment ouvert, uniquement dédié au stockage. La surface du terrain est de 7000 m².



Plan de masse du bâtiment-atelier

Un premier bâtiment, stockage intérieur et équipements annexes



Un stockage matériel et atelier de 530 m²



Un magasin de pièces de 40 m²



Une salle de repos de 22 m², un vestiaire avec une douche et des toilettes de 9,5 m² et une salle de réunion de 13 m²

Un second bâtiment ouvert, dédié au stockage matériels



Le bâtiment-atelier : un projet globalement satisfaisant

Une partie des frais de construction couverte par la vente des deux anciens hangars

- Coût total : 305 000 €
- Deux emprunts :
 - terrain : 63 000 € sur 20 ans
 - bâtiments : 117 000 € sur 15 ans

Des subventions en lien avec l'intervention de la MSA sur la partie atelier ont également été accordées. Le coût restant a été réparti sur l'ensemble des activités de la cuma.

Un projet commun qui a créé de la cohésion

Bien que le projet ait demandé de l'investissement temps et ait causé quelques prises de tête, il a créé de la cohésion entre les adhérents en charge du projet.

Un lieu fédératif et neutre

La cuma espérait attirer de nouveaux adhérents avec ce projet mais ça n'a pas été le cas. En revanche, il a permis de redynamiser la cuma. Les réunions de bureau et l'assemblée générale ont maintenant lieu dans le bâtiment, c'est plus agréable pour tout le monde et c'est un endroit neutre.

Un espace de travail fonctionnel et confortable pour les salariés

La MSA est intervenue dans la conception de l'atelier et les chauffeurs ont pu participer à l'aménagement des annexes (stockage des pièces, atelier, etc.). Le bâtiment étant fonctionnel et équipé d'espaces pour améliorer le bien-être des salariés (salle de pause, vestiaire avec douche et WC, etc.), le président pense que ça peut être un atout dans la capacité à recruter.

Contact
Jenna Saget
Fédération des cuma de Bretagne
06 74 98 48 94

Nous remercions la cuma la Venillys
service communication FRCuma Ouest - Juin 2024

CUMA 
— OUEST
LA PUISSANCE DU GROUPE
19 b Boulevard Nominœ 35740 PACE
02 99 54 63 15
www.ouest.cuma.fr

